

Communiqué du 10 mars 2014

Vient de paraître au CEE

Le **Centre d'études de l'emploi** vient de publier le numéro **108** de **Connaissance de l'emploi** : « L'effet de l'intéressement sur l'évolution des salaires ».

Parmi les dispositifs d'épargne salariale développés en France depuis les années 1960, l'intéressement vise à améliorer la productivité du travail tout en assurant aux employeurs une flexibilité accrue des rémunérations. Si de nombreux travaux observent que le dispositif exerce un effet positif sur la productivité du travail, il existe une absence de consensus sur les liens entre intéressement et salaires. Les primes perçues se substituent-elles aux salaires ou les complètent-elles ?

C'est à cette question que les auteurs ont cherché à répondre en exploitant trois sources de données. Ils montrent que, lorsque l'intéressement est introduit depuis plus d'un an dans les entreprises, les primes se substituent en partie aux rémunérations : le dispositif s'accompagne d'une modération du salaire de base et n'a pas d'effet sur la rémunération totale.

Connaissance de l'emploi, n° 108, novembre 2013, **Noélie Delahaie, Richard Duhautois**.

Prochain numéro : « L'emploi et le travail hospitaliers à l'épreuve des réformes ».